



Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 07/11/2025
Reçu en préfecture le 07/11/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20251106-DEL_2025_21-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-GERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY**

Séance du 06 Novembre 2025

Délibération n° DEL_2025_21

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 27 octobre 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUROUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique, PRADAL Stéphanie, LESCURE Céline

Absent(s) : MAX Pablo,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : ADOPTION RAPPORT ANNUEL sur le SERVICE PUBLIC de COLLECTE et
ELIMINATION des DECHETS MENAGERS 2024

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les grandes lignes du rapport annuel 2024 sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés instauré par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, rapport établi par les services de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac « Aurillac Agglo » à laquelle la commune de Vezels-Roussy adhère.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service dont la gestion est confiée à Aurillac Agglo

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service dont la gestion est confiée à Aurillac AGGLO

DECISION

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :
ADOpte le rapport sur la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et Assimilés 2024

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le 06/11/2025

Emis et rendu exécutoire le : 06/11/2025
Reçu en préfecture le : 07/11/2025
Publié ou notifié le : 10/11/2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance
Jacques ROUMANIOL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacques ROUMANIOL".